

## Budget 2022 - Note de politique générale

Le budget constitue un acte important de la vie communale et est indispensable à l'exécution des politiques définies. Il est le reflet du Programme Stratégique Transversal dont le Conseil communal a pris acte en septembre 2019 et qui reprend les actions que le Collège communal souhaite développer sur la législature afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration de Politique communale.

Malheureusement, force est de constater que la situation des finances des communes et des villes, peu importe leur taille, se dégrade progressivement depuis plusieurs années.

Ce phénomène est notamment aggravé par une série de décisions adoptées par les autorités fédérales en matière de pensions, de zones de police et de secours, de revenus d'intégration ou de fiscalité avec le taxshift. Les communes ont de plus en plus de difficultés à assumer ces augmentations de dépenses sur lesquelles elles n'ont quasiment aucune maîtrise.

En juillet 2021, Wanze a connu des inondations importantes ; des crédits sont donc prévus en 2022 pour tenter de lutter contre ce phénomène.

En outre, l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire ; crise qui continue à avoir un impact important sur le budget de beaucoup de ménages.

Pour rappel, dans le cadre de cette crise sanitaire, malgré les conséquences directes sur les finances communales, Wanze avait adopté un ambitieux Plan Solidaire de redéploiement économique visant à soutenir au mieux le tissu économique ainsi que la population.

Par ailleurs, dans ce contexte toujours, l'augmentation de la dotation au CPAS est impérieuse afin d'être à la hauteur de la solidarité indispensable envers les citoyens qui rencontrent de sérieuses difficultés pour nouer les deux bouts.

Enfin, bien que la fiscalité communale représente la moitié des recettes du budget et malgré cette situation extrêmement tendue budgétairement, le Collège communal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter la fiscalité. Ainsi, le taux de l'impôt des personnes physiques reste à 7,9% et les centimes additionnels au précompte immobilier à 2600.

Malgré le contexte difficile, le Collège communal présente un budget pour l'exercice 2022 en équilibre. Cet équilibre est notamment atteint en maîtrisant au mieux la croissance des dépenses de personnel et de fonctionnement tout en préservant un haut niveau de qualité des services rendus à la population.

Thomas Bols, Echevin en charge du Budget, insiste « *ce budget est le fruit d'un travail réalisé en binôme par le politique et l'administration avec toujours l'objectif d'une gestion transparente et rigoureuse des finances communales.* »

Cette note n'est pas exhaustive mais a pour objectif de mettre en valeur les points forts pour l'année 2022 :

### #1 - Une Commune au service de la SOLIDARITÉ, du POUVOIR D'ACHAT et de la RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Nouveau **magasin d'économie sociale** « Le Petit Bazar » : 1.450.000 €
- Dotation de fonctionnement pour le **CPAS** : 2.697.426,79€
- Poursuite des actions du **Plan de Lutte Contre la Pauvreté**
- Poursuite des actions du **Plan de Cohésion Sociale** : 6.100€
- Maintien des **primes énergie** : 16.000€ + 1.500€ pour les primes octroyées en collaboration avec le CPAS, soit 17.500€
- Maintien des primes pour l'acquisition d'un **vélo électrique** : 15.000€

### #2 - Une Commune au service de du CLIMAT et de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Achat de **véhicules plus performants** en matière énergétique : 290.000 €
- Lancement du projet CORENOVE pour accompagner les citoyens dans leurs **travaux d'économies d'énergie**
- Etude avec l'intercommunale Trans&Wall quant à l'installation de **panneaux photovoltaïques** au Hall omnisports

### #3 - Une Commune au service d'un ACCUEIL de l'ENFANCE et d'un ENSEIGNEMENT de qualité ainsi que d'une CULTURE émancipatrice

#### Enseignement

- Prise en charge de *périodes sur le budget communal* : 69.707,62€ en plus du financement de la Fédération Wallonie Bruxelles, pour assurer un encadrement optimal
- 2 agents administratifs/éducateurs répartis dans les écoles dans le cadre des **plans de pilotage** : 82.858,96€ (Recette de la FWB : 68.670€)
- Travaux de **l'école de Vinalmont** : 4.500.000€ dont 2.700.000€ de *subsidés escomptés*
- Aménagement d'une nouvelle cuisine et mise en conformité des installations électriques à **l'école de Wanze-centre** : 100.000€ + 135.100 €.
- Remplacement des menuiseries extérieures à **l'école de Bas-Oha** : 150.000€ dont 46.216€ de *subsidés UREBA*
- Achat de la maison voisine de **l'école de Moha** afin d'agrandir la cour : 200.000 €.
- Achat de **tableaux numériques** + mobilier + tablettes : 37.000€
- Achat de **détecteurs de CO<sub>2</sub>** pour toutes les classes : 15.000€
- Poursuite des **projets** : Zéro déchets, Zéro Watts, ...

#### Petite enfance

- Engagement d'un mi-temps à la **crèche communale** pour pourvoir aux remplacements éventuels de puéricultrices au cours de l'année : 18.157,69€
- Cloisonnement d'un dortoir à la crèche communale : 14.000€
- Contractualisation des 6 **accueillantes d'enfants** : 6.499,26€ (*coût net*)

## Culture

- **Centre culturel** : subside de 172.977,51€ (13.500€ pour les Fêtes de Wallonie, 10.000€ pour le 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de P. Delvaux, augmentation de 2% pour le subside lié au contrat programme)

## Jeunesse

- Travaux d'aménagement de locaux pour la **Maison des jeunes de Bas-Oha** : 100.000 €

### #4 - Une Commune au service d'une MOBILITÉ plus sûre, plus douce et attentive à la SÉCURITÉ des personnes et des biens

- Création d'une **Maison de Police** : 1.750.000€
- Création d'une **piste cyclable rue Léon Charlier** dans le cadre du subside PIWACY pour un montant de 350.000€ dont 289.292,80€ de subsides
- Etude de mise en conformité des **cabines haute tension** suite aux inondations : 70.000€
- Etude pour la **gestion des inondations** complémentaire au cadastre des égouts : 25.000€
- **Curage** en profondeur des égouts au niveau des casernes à Antheit : 20.000€
- Renouvellement des **caméras de surveillance** au hall omnisports : 10.000€
- Dotation à la **Zone de Police** : 1.075.428,99€
- Dotation à la **Zone de Secours** : 431.453,54€

### #5 - Une Commune au service d'un DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, d'un CADRE DE VIE harmonieux et équilibré

- Aménagement d'un **parc et d'une zone de parking sur le terrain de la sucrerie** à Wanzen-centre dans le cadre du PCDR : 1.250.000€ dont 522.576,11€ de part communale
- Travaux d'**entretien de diverses voiries** : 1.000.000€
  - o Antheit: rue Léon Maillard, rue des Chênes et rue Louis Fontaine (tronçon du ruisseau vers la Rue Sart Grégoire)
  - o Moha : rue des Bruyères, rue Xhavée (partie haute) et rue Alphonse Nicolas (tronçon entre rue Bruyères et rue de Wanzoul)
  - o Bas-Oha : rue Charles Bormans (tronçon affaissé)
  - o Vinalmont : route de Villers
- Réalisation de **parking rue Val de Mehaigne** : 200.000€
- Achat de **bulles à verre enterrés** : 25.000€
- Travaux d'**entretien des cimetières** : 75.000€
- Maintien de la **prime « bons trieurs »** - 18.060€ en 2020 et 18.922,50€ en 2021
- Végétalisation du **cimetière de Vinalmont** dans le cadre du projet « BiodiverCité » et plantations d'arbres sur l'esplanade du PCA : 10.000€
- Poursuite des actions **Zéro déchet** : défi familles, décorations extérieures durables, plantes annuelles peu aquavores, charte hébergeurs, plateforme échange (matériaux entreprises)
- Création d'une **zone calme place Galloy** le long de la Mehaigne à Moha : 15.000€

## Affaires économiques et Agence de Développement Local

- Mise en place du Nouveau **Plan d'action de l'ADL**
- Poursuite de la dynamique de soutien à l'activité économique wanzoise au sens large sous l'égide **#Wanzelocal**
- Relance du projet de **Salon Economique Wanzois (SEW)** : 9.000€
- Maintien des **événements** visant notamment à mettre en avant la **vie économique** wanzoise : Rendez-vous champêtre, Fêtes de Wallonie et Village de Noël : 4.000€ + 16.500€ + 32.500€, soit 53.000€

#### #6 - Une Commune au service de la PARTICIPATION CITOYENNE et OUVERTE sur le monde

- Inscription d'un crédit annuel dans le cadre des **Budgets participatifs** : 30.000€ par an
- Poursuite du projet intergénérationnel et solidaire « **Wanz'in move** » - les actions non réalisées en 2021 sont reportées en 2022 : 5.000€
- Développement et soutien d'actions en lien avec la **Commission Citoyenneté** et la **Commission Commune Hospitalière**

#### #7 - Une Commune au service d'une politique SPORTIVE et de SANTÉ accessible à tous

- Placement d'une **barrière automatique de sécurisation** à l'entrée du chemin d'accès à la piscine et sécurisation du site de la piscine : 55.000€
- Réalisation d'une **étude relative aux travaux de résilience du hall omnisports** suite aux inondations : 75.000€ + Travaux de résilience du hall omnisports suite aux inondations : 750.000€ (part communale 225.000€).
- **Subvention à Huccorgne Sports** pour la mise en conformité des sanitaires au football de Huccorgne : 20.000€
- Travaux de **remise en état du hall** des sports suite aux inondations : 50.000€
- **Entretien des infrastructures sportives** :
  - o Fuites toiture foot Antheit et Bas-Oha : 10.000€
  - o Douches foot Antheit : 7.500€
  - o Entretien extraordinaire 5 terrains de football : 17.500€
  - o Maintenance extraordinaire des aires de jeux : 20.000€
- Poursuite des actions de la **Commission Communale de la Santé** : subside de 20.000€/an au CHRH pour les travaux d'aménagement du Pôle Santé dans le centre de Wanze

#### #8 – Une Commune au service d'une GESTION RESPONSABLE, TRANSPARENTE et EFFICACE, dotée d'infrastructures modernes

- Rénovation de la **toiture de la tour du Château à l'Horloge** : 30.000€
- Etude pour la **ventilation des bâtiments publics** : 25.000€
- **Amélioration des installations informatiques** de l'Administration : 113.500€

L'inscription budgétaire de ces projets pour répondre aux attentes du citoyen et améliorer les services existants respectent les balises fixées par la Wallonie, tout en maintenant une situation financière saine et qui n'hypothèque pas le futur de notre Commune.